

Bernard COPPOLA  
370 Chemin des SOLANS  
13400 AUBAGNE

Bureau du conseil syndical  
Copropriété de FONTSAINTE  
Allée Louis BENET  
EDEN ROC  
13600 LA CIOTAT

**AUBAGNE Le 10 janvier 2010**

Mes références : FO2-COPBER LOT 0848+0799  
COPROPRIETE DE FONSAINTE

**A l'attention du bureau du conseil syndical**

Mesdames, Messieurs,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint copie de la réponse faite par le cabinet CIC et copie de mon courrier en date de ce jour.

Je vous demande de bien vouloir d'en prendre bonne note et de joindre ces documents au prochain compte rendu du conseil syndical.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Bernard COPPOLA

Copie : \*Madame DE FRANCHESCHI

Bernard COPPOLA  
370 Chemin des SOLANS  
13400 AUBAGNE

CARNOUX Immobilier et Commercial  
17, Boulevard du maréchal Juin  
13470 CARNOUX EN PROVENCE

**AUBAGNE Le 10 janvier 2010**

Mes références : FO2-COPBER  
COPROPRIETE DE FONSAINTE

**A l'attention du service comptabilité**

Madame, Monsieur,

Enfin une réponse à mes courriers, sauf erreur de ma part j'ai noté que je dois attendre Avril 2010 pour obtenir un bordereau avec des consommations d'eau, suivant les relevés et obtenir l'index du relevé de mon compteur.

Je suis étonné car nous payons un prestataire pour ces relevés dont le budget est de 8500€ par an et à ce jour vous ne pouvez pas me communiquer le relevé de ma consommation réelle. A quoi sert cette prestation ?

Je vous informe que je ne refuse pas de payer l'eau, mais je demande, et je suis dans l'attente depuis plusieurs mois d'un décompte précis et détaillé sur ce poste.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les chèques par poste ci-dessous détaillé :

\*Chèque N°9351792 tiré sur la LCL d'un montant de 21.18€ pour la régularisation des charges.

\*Chèque N°9351794 tiré sur la LCL d'un montant de 188.05€ pour les appels de fonds des travaux votés.

\*Chèque N°9351791 tiré sur la LCL d'un montant de 162.76€ pour les appels de fonds du 1<sup>er</sup> trimestre 2010.

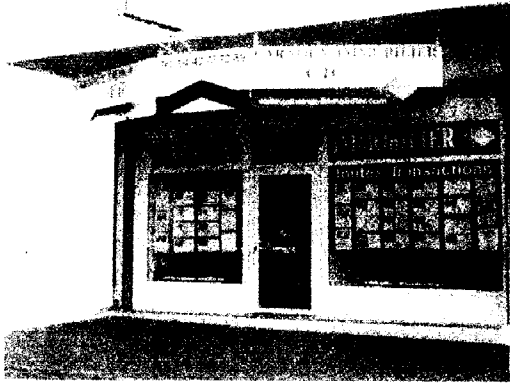
Dans l'attente d'une suite à ma demande, veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard COPPOLA

Copie : \*

\*Madame DE FRANCHESCHI

Monsieur,



Concernant les appels de fonds eau de 2008 et 2009 il s'agit d'une provision budgétée et divisée en 4 appels de fonds. La régularisation d'eau pour 2008 a été faite sur votre décompte de charges au moment de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 31/10/2009. En ce qui concerne

17, Bd Maréchal Juin - 13470 Carnoux en Provence ☎ 04.42.73.31.99 Fax 04.42.73.48.55

la régularisation de l'eau pour 2009, elle sera faite sur le décompte de charges de la prochaine Assemblée qui devrait avoir lieu en Mars 2010. A compter de 2010, les appels de fonds pour l'eau seront faits sur la base de votre consommation d'eau de 2009 et non en millièmes généraux. En espérant avoir répondu à vos demandes salutations distinguées

La comptabilité